

Appel à projets Eco TLC

Eco TLC, organisme dédié au recyclage des textiles, linge de maison et chaussures usagés, lance un appel aux porteurs de projets visant le développement de solutions fiables et viables de réemploi, de recyclage ou de valorisation matière des produits usagés (art. I541-10-3 du code de l'environnement). Les projets doivent être innovants en termes de produits et de procédés. Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre 2011. Tout savoir sur le site : <http://www.ecotlc.fr>

Plus de conteneurs normands

Pour améliorer les échanges logistiques et désengorger le réseau routier du Havre, une liaison maritime pour conteneurs sera créée l'an prochain entre les ports de Caen et du Havre. Le projet nécessite la création d'un terminal dédié à Caen. Trois rotations hebdomadaires sont prévues.

Recyclage au plus proche

Quatre conteneurs chargés de papier-carton et de plastique ont quitté la Nouvelle-Calédonie pour rejoindre le site de recyclage d'Amcor en Australie. Ces matériaux proviennent du centre de tri situé à Mont-Dore, dans le Grand Nouméa.

Federec Nord-Picardie : attention changement de date

La date de l'assemblée générale de fin d'année, fixée initialement au 1^{er} décembre, est repoussée au 7 décembre après-midi et soirée, à Marcq en Baroeul. Hélène Vanwaes, tél. : 03 20 99 24 87, hvanwaes@citeonline.org

► Normalisation DEEE

Les standards européens se renforcent

Le WEEE Forum, une association qui réunit 39 éco-organismes européens, vient de consolider trois standards de collecte, transport et traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Dénommé Weelabex, l'ensemble couvre les dix catégories de DEEE et constitue un label auquel les opérateurs peuvent se référer s'ils en respectent les exigences. Consultables (en anglais) sur le site www.weee-forum.org, ces standards sont élaborés grâce aux retours de terrain des éco-organismes. « Nos membres les introduisent dans les contrats passés avec leurs partenaires de collecte et prestataires de logistique ou traitement. D'ici à la fin 2014, ils devront être

appliqués par tous les éco-organismes européens », indique Pascal Leroy, secrétaire général du WEEE Forum. D'ici là, une poignée d'éco-organismes pilotes va à nouveau tester leur robustesse, à la suite de quoi ces standards seront éventuellement retouchés. Côté collecte, le standard impose que des précautions d'usage soient respectées, notamment pour manipuler les déchets de lampes. Il encadre aussi l'entreposage : « Le volume des DEEE stockés avant traitement sans être protégés des intempéries ne doit pas dépasser la quantité moyenne de DEEE fournie par mois. » Il proscrie leur mélange avec d'autres déchets et incite les exploitants d'installations à jouer le jeu en matière de reporting et de

traçabilité. Côté transport, les recommandations sont peu ou prou les mêmes. Le traitement étant une étape à risque, le dernier standard exige de l'opérateur qu'il dispose d'une couverture assurance ou de ressources financières adéquates à la nature et au dimensionnement des opérations. « En soutenant les bonnes pratiques, l'ensemble va tirer la filière vers le haut », se félicite Christian Brabant, DG d'Eco-systèmes, membre de l'association. « Cela va permettre d'atteindre de meilleurs taux de recyclage, d'améliorer les conditions de travail chez les opérateurs et de contrer les mouvements semi-légaux de DEEE », conclut Andréas Röthlisberger, président du WEEE Forum. ■

► Recherche

Un projet aquitain associe recyclage de granulats et de pneus

Comme l'Île-de-France, l'Aquitaine manque de granulats. Leur recyclage est une voie à privilégier. C'est en ce sens que le groupe de travaux publics Cassous porte le projet de recherche Erfic. Objectif : produire un enrobé à partir de 40 % d'agrégats de recyclage, en y ajoutant des paillettes et fibres pneumatiques, ainsi qu'un peu de bitume neuf. Labellisé par le pôle régional de compétitivité Creahd (Construction ressources environnement aménagement et habitats durables), il est soutenu par le conseil régional, le Feder et l'Ademe. Une

bonne nouvelle, car l'investissement qu'il nécessite – plus de 600 000 euros – n'est pas anodin. En interne, il mobilise trois ingénieurs chez Cassous. Denis Mainvielle, membre du directoire de l'entreprise, ajoute que « le projet s'appuie sur une forte dynamique locale et partenariale ». Situé à proximité, le centre de ressources sur la construction Nobatek délivre un appui technique. Les laboratoires des Ponts et chaussées de Bordeaux et celui de l'université de Pau testent les mélanges entre agrégats et fibres. Regene

Atlantique, filiale de Sita Recyclage, basée à Montauban, fournit les résidus de pneus issus de véhicules de tourisme usagés.

Pourquoi ces pneus en particulier ? « Leur caoutchouc a des propriétés bien spécifiques que l'on recherche en vue de produire un enrobé non seulement résistant, mais aussi performant sur le plan acoustique », répond Denis Mainvielle. Si la formule est mise au point, le but est de l'industrialiser et d'en commercialiser le brevet, après un test en chantier fixé à la fin 2012. ■